

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

Hannibal Lease

Siege social: Imm Triki, Rue du Lac Malaren Les Berges Du Lac – Tunis

DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HANNIBAL LEASE

Conformément aux dispositions de la Loi N°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et Etablissements Financiers, et de la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°2011-06 du 20 Mai 2011 relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les Etablissements de Crédit, le Conseil d'Administration de HANNIBAL LEASE doit comporter aux moins deux membres indépendants.

A cet effet, HANNIBAL LEASE se propose de désigner deux Administrateurs Indépendants devant siéger dans son Conseil d'Administration pour un mandat de trois années (2018-2020) qui ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

Le candidat éligible au poste d'Administrateur indépendant doit remplir les conditions énumérées dans les « **Termes de Référence AC HL 02-2018** », document à télécharger sur le site web d'Hannibal Lease : (www.hannibalease.com) et ce, à partir de la publication de cet avis.

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- Une demande de candidature au nom de **Monsieur le Président du Conseil d'Administration d'Hannibal Lease**.
- Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature, son profil, le Comité qu'il désire présider (Comité des Risques ou Comité d'Audit).
- Le curriculum vitae du candidat.
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- La fiche signalétique dûment remplie et signée (**dont modèle en annexe 1 du Termes de Référence AC HL 02-2018**).
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée (**dont modèle en annexe 2 du Termes de Référence AC HL 02-2018**).
- Les documents justifiant les compétences et les qualifications du candidat (Diplômes universitaires obtenus dans les spécialités en relation avec la finance ou la comptabilité ou les sciences économiques ou les sciences de gestion ainsi que les justificatifs d'avoir une expérience professionnelle significative dans le domaine financier et notamment dans l'évaluation des risques et l'Audit Interne).
- Les documents justifiant, éventuellement, l'exercice de la fonction de membre du Conseil d'Administration d'une société anonyme.
- Un bulletin N°3 de date récente ne dépassant pas les trois mois.

- Un certificat de non faillite de date récente pour tout candidat ayant, éventuellement, exercé la fonction de dirigeant dans une société.
- Le duplicata de la déclaration de revenus au titre de l'année 2016.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents énumérés ci-dessus sera automatiquement éliminé.

Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à Hannibal Lease, par écrit selon l'une des deux modalités suivantes :

Fax : 71 139 460

E-mail : info@hannibalease.com.tn

Le dossier de candidature doit parvenir à Hannibal Lease par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste ou par porteur, contre décharge, à l'adresse suivante : Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren Immeuble Triki Les berges du Lac - 1053 Tunis au plus tard le **16 Mars 2018 à 16h00**. Le cachet de la poste et du Bureau d'Ordre de Hannibal Lease faisant foi.

L'enveloppe extérieure, libellée au nom de **Monsieur le Président du Conseil d'Administration d'Hannibal Lease**, doit porter la mention apparente suivante :

« Ne pas ouvrir – Candidature au poste d'Administrateur Indépendant »

Les candidats seront choisis après dépouillement de dossiers parvenus dans les délais fixés dans l'avis d'appel à candidatures et compte tenu de la satisfaction des conditions énumérées dans les présents « **Termes de Référence AC HL 02-2018** », en application de la méthodologie de dépouillement fixée par le Comité de Stratégie, des Nominations et des Rémunérations et approuvée par le Conseil d'Administration de Hannibal Lease et fournie **en annexe 3 du Termes de Référence AC HL 02-2018**.

Les résultats définitifs de cet appel à candidatures seront communiqués aux candidats retenus, après l'obtention de l'accord des autorités compétentes.

L'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les Etats Financiers de l'exercice 2017 entérinera la nomination deux candidats retenus.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*